



Proposition d'amendement

Version 4

brm / 2 mars 2026

INC 13 2024.BKD.2417 Fondation Ballenberg – réaménagement de l'entrée ouest. Contribution cantonale à la réalisation. Crédit d'engagement 2027-2030.

Auteur-e	N° Proposi- tion	Texte	+ / ++	- / --
Majorité de la CFor (Schüpbach)	1.	Approbation partielle assortie de la charge suivante : La participation cantonale ne doit pas dépasser le montant de CHF 26,96 millions inscrit actuellement au PII (contributions du Fonds de loterie incluses).		-
Majorité de la CFor (Marti)	2.	Approbation assortie de la charge suivante : Créer une stratégie de mobilité qui offre des solutions de transport durables, viables et respectueuses de l'environnement, afin de mettre en œuvre les objectifs touristiques et d'exploitation du musée et de la région.	+	
Ali-Oesch (PS-JS) Arn (PLR) Von Wattenwyl (Les VERT-E-S) Bichsel (Le Centre) Blatti (UDF) Arnold (PVL)	3.	Approbation assortie de la charge suivante : Garantir que la gestion des places de stationnement couvre les coûts et soit durable. Pour ce faire, il faudra envisager en particulier une hausse des tarifs.	+	
PVL (Ritter)	4.	Approbation assortie de la charge suivante : Le crédit est accepté avec la charge que la fondation Ballenberg accepte de demander aux communes de la région de l'Oberland oriental un montant s'élevant au moins à hauteur des coûts non couverts par la commune d'Hofstetten pour le déplacement de la route (soit au moins 520 000 francs).		-

UDC (Schlup)	5.	Approbation partielle assortie de la charge suivante : La participation du canton ne doit pas dépasser le montant de 26,96 millions de francs inscrit au PII actuel. Les subventions du Fonds de loterie ne sont pas comprises dans ce montant et viennent s'y ajouter.	-
--------------	----	---	---